

Municipalité de Porrentruy
Conseil de ville
15 novembre 2018



Postulat

Développer durablement l'habitat en Vieille Ville

Mesdames, Messieurs,

La réhabilitation de l'habitat dans les centres anciens ou RHCA est une préoccupation des autorités municipales depuis quelques années maintenant. En agissant sur l'habitat à travers un programme d'encouragement (ERHCA), la municipalité souhaite dynamiser le centre-ville. Ainsi, des subventions sont allouées aux avant-projets et permis de construire dits exemplaires du point de vue du patrimoine et de la qualité de vie. Dans *Le Quotidien jurassien* du 21.9.2018, la Conseillère municipale Anne Roy précisait par ailleurs que la réhabilitation permettait a posteriori de trouver des acquéreurs.

Le Groupe PS-Les Verts abonde totalement dans ce sens. Or tel que le démontrent les statistiques de l'Office fédéral des statistiques¹ ainsi que le Conseil municipal dans sa réponse à la question écrite « Qu'en est-il de la capacité et de l'état du parc immobilier ? » (no 1041), le taux de logements vacants à Porrentruy et en Vieille Ville en particulier reste élevé malgré le succès rencontré par les demandes de financement et le rachat/la location des habitats rénovés (CHF 100'000.- au budget 2019, CHF 120'395.- aux comptes 2016).

Fort de ces différents constats et dans le double souci de pérenniser les subventionnements tout en stabilisant les finances communales, notre groupe souhaite que le Conseil municipal étudie les propositions suivantes relatives au ERHCA :

- Diversifier les sources de financement du programme, par exemple en s'approchant de la Confédération (qui soutient « transformations-reconversions exemplaires »²) ou encore de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière (ECA) qui a tout intérêt à ce que le patrimoine bâti réponde aux normes actuelles
- Modifier le Règlement communal des constructions afin qu'il réponde aux exigences en termes de patrimoine pour rendre les logements intéressants tout en bénéficiant des subventions, notamment par rapport aux ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite ou à la luminosité nécessaire à l'attractivité d'un logement. Corollaire de cela, entreprendre des démarches auprès du Canton si nécessaire.

Pour le Groupe PS-Les Verts,

Lisa Raval

¹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/construction-logement/logements/logements-vacants.assetdetail.5827694.html>

² <https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/wohnraumforderung/wfg.html>